**Innovation Sociale : Analyse Empirique à l’Echelle Internationale et Essai de Présentation de son Ecosystème au Maroc**

Youssef NAFIL – Doctorant Chercheur - FSJES Souissi - [youssef.nafil7@gmail.com](mailto:youssef.nafil7@gmail.com)

Abdellatif BOUAZZA – Professeur– FSJES Souissi – abdeltif.bouazza@gmail.com

**Résumé :** L’Innovation Sociale (IS) est apparue dans les années 1970 marquées par de profondes mutations sociales, économiques et politiques, pour satisfaire les besoins sociaux délaissés par le marché et/ ou l’Etat au profit des individus défavorisés. Au Maroc, les sérieux problèmes dont souffre le pays sur tous les niveaux risquent de mettre en péril sa cohésion sociale. Il est donc question d’avoir recours à des modèles alternatifs de développement, et les asseoir sur des principes de l’IS. Nous essayons de proposer une présentation de l’écosystème qui permet à l’IS de contribuer au développement socioéconomique au Maroc. Nous nous inspirerons des expériences et des contextes d’IS de plusieurs pays autour du monde.

**Mots-clés :** Innovation Sociale, International, Ecosystème, Développement, Maroc.

**Abstract:** Social Innovation (SI) emerged in the 1970s, marked by profound social, economic and political changes, to satisfy social needs abandoned by the market and/or the State in favour of disadvantaged individuals. In Morocco, the serious problems the country suffers from at all levels risk degrade its social cohesion. Alternative models of development should therefore be used and based on SI principles. In this article, we try to propose a presentation of the ecosystem that allows SI to contribute to socio-economic development in Morocco. We will draw on the experiences and contexts of SI in several countries around the world.

**Keywords:** Social Innovation, International, Ecosystem, Development, Morocco.

**Introduction :**

L’innovation, longtemps considérée comme une notion propre à la science et la technologie uniquement, avait fait dans ce sens l’objet de plusieurs travaux de recherche réalisés par Schumpeter, le père fondateur de l’innovation. A partir des années 1930, il l’a introduite comme concept dans les sciences économiques et de gestion (Lakomski-Laguerre, 2006). Toutefois, chaque innovation, même scientifique, a un caractère social, ne serait- ce que le fait d’impliquer plusieurs acteurs dans les processus participatifs de son élaboration et mise en place. Ainsi, l’innovation a vu son caractère social s’accentuer avec le temps, car elle est devenue capable d’appréhender les dynamiques organisationnelles et institutionnelles des différents acteurs en société (innovations organisationnelle et institutionnelle). De plus, elle a poursuivi l’intégration des aspects sociaux, humains et environnementaux durant la 2ème moitié du 20ème siècle (Fontan, 2008) avec la prise en compte de plusieurs questions telles que l’inclusion sociale et la protection de l’environnement. Ceci a donné naissance à l’Innovation Sociale (IS) à partir des années 1970 dans un contexte de crises et d’émergence de mouvements citoyens, dans l’objectif de trouver de nouveaux moyens (biens, services, idées…) et/ ou réinventer ceux qui existent déjà afin de répondre aux besoins sociaux non satisfaits par le marché et/ ou l’Etat au profit des individus et groupes défavorisés[[1]](#footnote-1).

Au Maroc, les choses ne sont pas différentes, ni meilleures. Le pays souffre de sérieux problèmes sur tous les niveaux : inégalités sociales grandissantes, réduction progressive des efforts de l’Etat dans certains secteurs sociaux clés tels que l’éducation et la santé…ce qui ne l’a pas mis à l’abri de plusieurs revendications et mouvements citoyens qui expriment parfois de nouvelles demandes sociales : mouvement populaire du Rif (Nord du pays) contre la pauvreté et l’exclusion, manifestations des travailleurs des mines de Jerada (Est du pays) pour dénoncer l’exploitation ouvrière, colère des habitants de Zagoura (Sud du pays) contre les pénuries d’eau…En cas de leur non prise en charge, ces revendications peuvent déstabiliser le pays et mettre en péril sa cohésion sociale déjà objet d’une grande dégradation (Catusse, 2011). De ce fait, il est question de faire appel à de nouveaux modèles alternatifs de développement territorial pour le Maroc, et les asseoir sur des pratiques et principes de l’IS.

L’objectif de notre travail est d’essayer de proposer une présentation de l’écosystème local qui permet à l’IS de contribuer au développement socioéconomique au Maroc, à la lumière de ce qui se passe à l’international. Pour ce faire, nous avons exploré une littérature existante sur le sujet de l’IS, très maigre et dispersée pour le cas du Maroc[[2]](#footnote-2), ce qui nous aiderait à participer à son enrichissement. Ainsi, selon nos différentes recherches et investigations, aucun travail n’a été précédemment réalisé pour déterminer l’écosystème de l’IS au Maroc. La 1ère partie de l’article est réservée aux considérations conceptuelles et théoriques de l’IS. La 2ème partie présente nos regards croisés sur l’IS, en termes de ses contextes et expériences, dans 9 pays pionniers en la matière : la France et la Grande Bretagne (Europe), le Canada et les Etats Unis (Amérique du Nord), le Brésil et le Mexique (Amérique Latine), l’Inde et le Bangladesh (Asie), et l’Afrique du Sud (Afrique). Ceci nous a permis de tirer des enseignements importants. La 3ème partie, quant à elle, est consacrée au cas du Maroc.

**Première Partie : Considérations Conceptuelles et Théoriques de l’Innovation Sociale**

**1. Innovation Sociale : Essai de Définition**

**1.1. Difficulté de Définition de l’Innovation Sociale :**

Définir l’IS n’est pas une tâche facile. Ceci résulte du fait qu’elle est un concept relativement nouveau, vague et non encore stabilisé en langue. Ce concept est le plus souvent confondu avec d’autres concepts qui lui sont proches tels que l’économie sociale et solidaire (ESS), l’entrepreneuriat social… (Montgomery, 2016). La difficulté de définir l’IS résulte également de la diversité des définitions du terme « Social ». Selon Richez-Battesti et al. (2012), ce terme peut signifier l’intervention sociale, le sociétal (englober d’autres considérations comme les questions de l’environnement), ou encore l’organisationnel (nouvelles formes organisationnelles comme les coopératives…). Plus profondément, définir l’IS est difficile car cette innovation n’est jamais neutre, mais politiquement et socialement construite (Nicholls et Murdock, 2012). Il s’agit de savoir comment elle peut être construite pour défendre ou contester l’hégémonie néolibérale et gouvernance technocratique, et comment elle peut libérer ou limiter les capacités sociales et politiques des citoyens (Montgomery, 2016).

**1.2. Innovation Sociale : Tour d’Horizon et Synthèse des Principales Définitions :**

Selon Richez-Battesti et al. (2012), les auteurs québécois, tels que Vezina et Harrisson (2006), ont été à l’origine de la 1ère définition de l’IS centrée sur une vision institutionnaliste, c’est-à-dire qui insiste sur les moyens et le contexte institutionnel de l’IS. Ainsi, un nombre d’auteurs (comme M.-J. Bouchard, Levesque ou encore Klein) ont enrichi le répertoire des recherches sur l’IS au Québec, notamment au CRISES et RQIS[[3]](#footnote-3), des centres de recherche dédiés à l’IS, sans oublier que le CRISES a développé l’une des approches théoriques de l’IS (l’approche institutionnaliste). Ceci montre bien que le Québec est pionnier dans l’étude de l’IS, surtout avec 70 % de sa population francophone qui sont membres d’une coopérative (M.-J. Bouchard et Levesque, 2010). De ce fait, la définition communément retenue au Québec pour l’IS est celle de C. Bouchard (1999, p. 7) : « *Toute nouvelle approche, pratique ou intervention, ou encore tout nouveau produit mis au point pour améliorer une situation ou pour solutionner un problème social ou socio-économique et ayant trouvé preneur au niveau du marché, des institutions, des organisations, des communautés* ».

De l’autre côté de l’Atlantique, et plus exactement en France, des auteurs comme Chambon, David et Devevey (1982) ont aussi fourni des efforts considérables pour appréhender l’IS. Pour Cloutier (2003), il semble même que ce soient ces 3 auteurs qui aient le plus largement contribué à conceptualiser l’IS. Pour eux : « *Le terme innovation sociale recouvre des pratiques qui ne sont pas forcément nouvelles, (…) les pratiques dont il s’agit se posent en contraste de pratiques existantes. (…) Nouveau signifie alors non figé, non bridé, et surtout hors normes. (…) innover n’est pas faire nouveau, mais faire autrement…Et cet autrement peut parfois être un réenracinement dans des pratiques passées* » (Chambon et al., 1982, p. 11 et 13). Cette définition met donc l’accent sur le caractère novateur de l’IS, sa discontinuité par rapport aux pratiques habituelles et sa capacité de résolution de problèmes. Toujours en Europe, mais du côté des anglo-saxons qui sont aussi très à la pointe en ce qui concerne l’IS (AVISE, 2012), nous trouvons des définitions qui lient l’IS à l’aspect organisationnel et l’ESS, comme chez Mulgan et al. (2007, p.8) qui considèrent que l’IS est « *Innovative activities and services that are motivated by the goal of meeting a social need and that are predominantly developed and diffused through organizations whose primary purposes are social* ». Loin de l’Europe cette fois-ci, l’IS en Asie semble connaître un grand essor avec tous les projets socialement innovants qui s’y développent pour répondre aux besoins sociaux des individus et groupes défavorisés (dont le nombre est flagrant) et les accompagner dans l’appropriation des ressources mises à leur disposition pour leur empowerment. Nous citons à titre d’exemple les marchés du BoP[[4]](#footnote-4) en Inde (exemple : voitures économiques), la Grameen Bank[[5]](#footnote-5) au Bangladesh…De ce fait, nous retenons pour ce contexte la définition suivante de l’IS, ou ce que nous appelons l’Innovation Frugale (Jugaad en Hindi) qui vient d’Inde, et qui peut être définie par Prabhu et Radjou (2015) en tant que la capacité de trouver des solutions nouvelles avec peu de moyens grâce à l’ingéniosité des peuples qui doivent satisfaire intelligemment et efficacement leurs besoins délaissés par les secteurs public et privé.

A partir de ces définitions, nous pouvons proposer la définition synthétique suivante de l’IS : L’IS est l’utilisation/ exploitation de tout bien, service, idée, pratique, procédure, intervention, méthode, processus…nouvellement mis au point ou réinventé afin de prendre en charge et répondre à des besoins et aspirations sociaux délaissés par le marché et/ ou l’Etat au profit des individus et groupes défavorisés, et ce, pour résoudre les problèmes socioéconomiques qui se posent, impulser une dynamique de développement sur tous les niveaux, et atteindre grâce à cela un changement social global et durable. L’IS prend la forme de plusieurs types d’actions et de projets développés par plusieurs catégories de personnes et d’organisations.

**2. L’Innovation Sociale en Théorie :**

En théorie, nous distinguons 2 conceptions de l’IS, en se basant principalement sur les travaux menés en 2013 par Besançon et Guyon de l’institut Godin (dans Besançon et al. (2013)) : la 1ère, beaucoup plus anglo-saxonne, est basée sur les résultats, et la 2ème, beaucoup plus européenne, est basée sur les processus (Besançon et Guyon, 2013).

Dans la conception par les résultats, nous avons 2 approches selon la nature des acteurs impliqués : acteurs publics (New Public Management : recours à l’IS pour moderniser les politiques publiques sociales) et acteurs privés (approche de l’entrepreneuriat social, focalisée d’une part sur l’IS où sont mises en avant les caractéristiques personnelles de l’entrepreneur social, et d’une autre part sur les « recettes marchandes » où est reconnu l’exercice d’une activité marchande pour une finalité sociale) (Besançon et Guyon, 2013).

La seconde conception, celle des processus, est aussi composée de 2 approches : l’entreprise sociale (développée par le réseau EMES[[6]](#footnote-6)) et l’approche institutionnaliste (développée par le CRISES) (Besançon et Guyon, 2013). L’approche institutionnaliste nous donne les moyens de dépasser les limites de la définition de l’IS basée sur les 2 éléments relatifs à la nouveauté et la finalité (Cloutier, 2003 ; Chambon et al., 1982). D’autres éléments sont de ce fait privilégiés : processus d’IS, participation collective des acteurs, nouveauté relative, et changement réalisé. Il en ressort donc 4 fondements de base de l’IS, orientés processus : le territoire (proximités géographique, organisationnelle et institutionnelle), le modèle économique (hybridation des ressources), la gouvernance (des organisations, des rapports sociaux…), et l’empowerment (initiatives citoyennes, logique bottom-up[[7]](#footnote-7)…).

**Deuxième Partie : Innovation Sociale : Analyse Empirique à l’Echelle Internationale**

Après avoir mis le point sur les considérations conceptuelles et théoriques de l’IS, nous réaliserons à présent une analyse empirique des environnements et expériences de l’IS dans des contextes internationaux différents, ce qui nous permettrait de tirer d’importants enseignements à s’en servir pour appréhender finement le cas marocain.

**1. Un Travail d’Analyse et de Comparaison Inter-Pays :**

Conscients du fait que l’IS dépend de son écosystème (Klein et al., 2009), ce qui fait qu’elle diffère d’un pays à l’autre et d’une région à l’autre, et désireux de prendre connaissance d’expériences diverses d’IS autour du monde, nous avons mené un travail d’analyse et de comparaison inter-pays appartenant à différentes régions du monde, en matière d’IS. Nous avons choisi 9 pays connus de leurs avancées considérables dans cette innovation : la France et la Grande Bretagne (Europe), le Canada et les Etats Unis (Amérique du Nord), le Brésil et le Mexique (Amérique Latine), l’Inde et le Bangladesh (Asie), et l’Afrique du Sud (Afrique).

L’objectif n’était pas de lister des exemples d’IS pour chacun des 9 pays étudiés. Nous avons certes identifié pas mal d’IS pour eux, mais ceci était pour déterminer les caractéristiques du contexte de cette innovation et avoir une idée générale sur son fonctionnement dans chacun des 9 pays en question. Un autre objectif était également derrière ce travail : celui de préparer la transition vers l’étude du cas plus précis de l’écosystème de l’IS au Maroc. Pour ce faire, un nombre d’articles et de travaux[[8]](#footnote-8) sur l’IS ont fait l’objet de lecture et d’analyse.

**2. L’Innovation Sociale Autour du Monde : Une Grande Diversité des Expériences et des Contextes**

Etudier l’IS autour du monde montre que cette innovation fait preuve d’une très grande diversité en matière de ses expériences originales et ses contextes d’émergence et de développement, selon les pays, les régions, les cultures, les systèmes politiques et l’histoire. Les paragraphes suivants répertorient l’essentiel des résultats de ce travail.

**2.1. L’Innovation Sociale en Europe**:

**2.1.1. L’Innovation Sociale en France :**

***Une Innovation Reconnue Légalement et Orientée Business :***

En matière de reconnaissance légale de l’IS, la France fait l’exception. L’IS y a une base légale. L’article 15 de la loi de Juillet 2014 (loi française sur l’ESS) traite de l’IS pour lui donner une définition consensuelle. Le Conseil Supérieur de l’ESS (CSESS) de France préconise de se référer à cette définition pour pouvoir qualifier une innovation de sociale. L’article 15 de la loi sur l’ESS parle également des difficultés dont doit faire preuve un projet d’IS pour qu’il puisse bénéficier des financements publics. La loi sur l’ESS contribue donc à la promotion de l’IS et les moyens de son financement et appui en France. Dans ce contexte, une grille d’identification de l’IS a été mise en place par Avise[[9]](#footnote-9). Elle comprend 20 critères couvrant 4 priorités : la réponse à un besoin social mal satisfait, la génération d’autres effets positifs, l’expérimentation de solutions innovantes et la prise de risque, et l’implication des individus et groupes concernés. Ainsi, comme la loi sur l’ESS a pour objectif, entre autres, de définir les types de subventions dont bénéficient les organisations de l’ESS en France, et vu la relation étroite entre l’IS et l’ESS, elle permet, indirectement, d’aborder les subventions destinées à l’IS française. Pareil pour d’autres éléments tels que la question des types de financements pour l’ESS, les formes des organisations de l’ESS (CAE[[10]](#footnote-10), SCOP[[11]](#footnote-11)…) …

Cette intégration de l’IS dans une loi réservée à l’ESS en France n’est pas le fruit du hasard. En France, l’IS est très liée et proche des 3 domaines de : l’ESS, l’entrepreneuriat social, et l’impact social. Ceci fait de l’IS française une innovation orientée business de manière plus prononcée, à la différence de certains autres pays où elle est orientée support aux citoyens.

***Une Innovation Sociale Bien Appuyée par les Pouvoirs Publics :***

Les autorités publiques jouent un rôle important dans le soutien et la diffusion de l’IS en France. L’ensemble des régions du pays, avec tous leurs moyens, institutions, collectivités locales…sont tenues de promouvoir et appuyer l’IS dans son développement (conseil, financement, ressources humaines…), et ce, comme recommandé dans le Panorama 2013 des Actions de Soutien à l’IS en Région[[12]](#footnote-12). A titre d’exemple, la ville de Lyon a décidé de faire de l’IS un des piliers de sa politique de développement économique à l’horizon 2021, notamment dans le cadre de la stratégie Europe 2020[[13]](#footnote-13) qui se base, entre autres, sur l’IS. Cette responsabilité régionale est confiée aux Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE) qui sont des pôles comprenant toutes les parties prenantes dans l’IS en France : entreprises, bénéficiaires, pouvoirs publics, universités, chercheurs…afin de créer un écosystème favorable au développement durable et inclusif via la favorisation de l’innovation (notamment sociale) et la promotion de l’ESS et de l’entrepreneuriat social.

***Exemples d’Innovations Sociales en France :***

* Linkee : est une organisation installée à Paris, qui vient en aide aux plus démunis. Elle a développé une solution solidaire liée au gaspillage alimentaire pour servir les personnes en situation de grande précarité. Cette solution permet de collecter les produits frais invendus provenant des traiteurs, boulangers ou des restaurants et hôtels, et les acheminer ensuite vers des associations caritatives. Ce réseau de collecte et de redistribution est assuré par des « Linkeurs » guidés par une application installée sur leurs smartphones.
* C’est qui le patron : une marque qu’avait créée la Société des Consommateurs, une coopérative française très engagée. Elle a reçu le prix 2017 de l’innovation la plus altruiste. Grâce à cette marque, il est possible dans la coopérative que les clients définissent les produits qu’ils souhaitent en calculant le juste prix et en s’assurant que l’ensemble des maillons de la chaîne (producteurs…) sont rémunérés correctement.

**2.1.2. L’Innovation Sociale en Grande Bretagne :**

***Origine de l’Innovation Sociale en Grande Bretagne :***

L’IS en Grande Bretagne trouve ses origines dans la nouvelle politique gouvernementale de développement des services publics, cette politique qui est fortement basée sur l’IS, et qui a constitué une réponse aux défaillances des politiques antérieures en matière de gouvernance des services publics, notamment la politique du gouvernement Thatcher dans les années 1970 qui avait pris comme décisions l’irruption de la logique de marché dans les secteurs de santé et d’éducation, la réduction des dépenses publiques…, ce qui n’était pas sans effets négatifs sur les services publics dans le pays. De ce fait, depuis les années 1990, les gouvernements britanniques (de Brown et Blair notamment) ont investi dans des agences et think tanks chargés de la promotion de l’IS pour développer les services publics et sociaux. Plus récemment, la victoire du Parti conservateur représenté par David Cameron aux élections de Mai 2010, a marqué le lancement d’un nouveau projet de « Big Society » défini par 3 objectifs : réduire les pouvoirs de l’État central, déléguer les compétences aux collectivités locales, et rendre la capacité d’initiative à la société civile. Ceci est associé à la mise en place d’une Big Society Bank dont l’objectif est de dupliquer et développer les idées des entrepreneurs sociaux. Ces 2 projets sont énormément inspirés de et basés sur l’IS.

***Spécificités de l’Innovation Sociale Britannique :***

D’après ses dynamiques socioéconomiques et son histoire de développement, nous pouvons attribuer à l’IS britannique l’ensemble des caractéristiques suivantes :

* Adoption d’une méthode pragmatique impliquant les utilisateurs des services publics.
* Implication de beaucoup d’agences et de think tanks.
* Attribution d’un intérêt particulier au design en matière d’IS.
* Favorisation de l’utilisation de la technologie dans les IS en matière des services sociaux.
* Fluidité de la coopération entre les secteurs public, privé et tiers secteur.
* Communication auprès des citoyens et autorités publiques sur les expériences d’IS.

***Exemples d’Innovations Sociales en Grande Bretagne :***

* Le projet lancé par le SILK (laboratoire d’IS du comté de Kent) pour renforcer la présence et la participation des pères dans la vie familiale dans les quartiers populaires et pauvres : le projet consiste à convier les pères à des ateliers de travail et d’information, leur adresser des notes d’information, et leur communiquer des adresses et des créneaux d’organisation d’activités où ils peuvent participer en famille avec leurs enfants.
* Une obligation d’impact social (social-impact bond) : les investisseurs privés apportent de l’argent aux organisations du secteur social pour leur permettre de développer leurs modèles de développement socioéconomique et leur éviter de chercher tout le temps des financements. Ceci consiste pour l’entreprise privée qui finance, en un achat d’obligations, pour lequel elle sera rémunérée par l’Etat en cas d’atteinte des objectifs sociaux fixés, ce qui permet à l’Etat de transférer le risque sur les marchés privés de capitaux, et cela ne coûte à lui que si les retombées sociales spécifiées sont atteintes.

**2.2. L’Innovation Sociale en Amérique du Nord :**

**2.2.1. L’Innovation Sociale au Canada :**

***Une Innovation Sociale Très en Avance :***

Le Canada est un pays très en avance en matière d’IS. Les expérimentations et projets socialement innovants y sont nombreux, et bénéficient de l’appui des pouvoirs publics, du soutien de plusieurs parties prenantes (entreprises privées, ONG[[14]](#footnote-14)…), et de l’adhésion d’un peuple au style de vie culturellement solidaire. Le pays exprime de ce fait son engouement pour la recherche de solutions nouvelles, innovantes et alternatives pour s’attaquer à tous les défis sociaux, humains, environnementaux et économiques qui se posent dans les actuelles conditions de crises, et que les secteurs traditionnels (privé et public) ne parviennent pas à relever. Comme nous l’avons déjà évoqué dans la 1ère partie, le Québec fait preuve d’une dynamique très importante en matière d’IS comparé aux autres régions canadiennes. Plusieurs auteurs québécois ont étudié l’IS, 2 centres de recherche de la même région (CRISES et RQIS) lui sont dédiés, la 1ère définition de l’IS basée sur l’aspect institutionnel a été élaborée au Québec, et 70% de la population francophone de la région sont membres de coopératives.

***L’Economie Sociale au Canada : Un Terreau Fertile de l’Innovation Sociale***

Au Canada, l’IS a une place très importante. Pour cause, son intime liaison avec l’économie sociale (considérée comme véritable vecteur de développement socioéconomique du pays) et l’appui qu’elle lui offre. L’économie sociale canadienne bénéficie d’un essor considérable et d’un écosystème solide qui repose sur les efforts de plusieurs composantes. Ainsi, pour ce qui est de l’impact de l’économie sociale au Canada, nous pouvons prendre l’exemple du Québec où cette économie repose sur plus de 7000 organisations qui génèrent des revenus d’environ 40 milliards de dollars et 215000 emplois (Emploi et Développement Social Canada, 2018). Le succès donc de l’IS au Canada est tributaire du succès de l’économie sociale, et vice versa.

***L’Innovation Sociale Canadienne : Un Ecosystème Solide et Bien Défini***

Si la France a fait l’exception en matière de reconnaissance légale de l’IS, le Canada s’est largement distingué en matière d’écosystème de cette innovation. Le pays a fourni des efforts considérables, notamment grâce aux actions du ministère de l’emploi et du développement social, pour définir, renforcer et montrer comment appuyer l’écosystème de l’IS canadienne. Cet écosystème n’est pas apparu par hasard. Si les entreprises classiques ont besoin de certaines conditions pour devenir rentables comme un cadre réglementaire favorable à leurs activités, des incitations fiscales…les organisations à vocation sociale et humaine, qui innovent socialement, ont aussi besoin de conditions soutenant leur existence et stimulant leur innovation. Le ministère de l’emploi et du développement social propose 6 domaines d’action interreliés où peuvent être regroupés les conditions requises pour soutenir l’écosystème d’IS au Canada, et où le pays a réalisé des avancées très considérables : compétences et capacités, financement, accès aux marchés, cadre politique et réglementaire habilitant, développement et partage des données et des connaissances, et efforts de sensibilisation et de mobilisation.

***Exemples d’Innovations Sociales au Canada :***

* Destination Emploi : est la première agence d’emploi en ligne pour les sans-abri et les personnes éloignées du marché du travail. Elle a été lancée par la Société de Développement Social Ville-Marie. Elle sert d’outils pour les organismes communautaires afin de simplifier le processus de réinsertion professionnelle à Montréal et dans tout le Québec pour des personnes souffrant de grande vulnérabilité.
* Give-a-Seat : est une plateforme électronique à caractère caritatif et social, lancée par deux étudiants de HEC Montréal[[15]](#footnote-15). Elle permet à quiconque qui détient un billet pour un événement sportif non utilisé, de le vendre avec un prix réduit, soit à 50% du prix initial. L’argent encaissé suite à la vente du billet est destiné à faire l’objet d’un don pour des causes sociales au nom du vendeur. Ainsi, Give-a-Seat permet également de démocratiser l’accès aux évènements sportifs au profit des individus à faibles revenus.

**2.2.2. L’Innovations Sociale aux Etats Unis :**

***Vision, Acteurs, et Facteurs Favorisant l’Innovation Sociale aux Etats Unis :***

L’IS est vue aux Etats Unis comme une solution aux problèmes du secteur des services publics, une solution qui se base principalement sur les partenariats entre les acteurs des 2 secteurs privé et public, ce qui rejoint la vision britannique de l’IS, surtout que le pays cherche à remédier aux problèmes du secteur des services publics après une période (fin du 20ème siècle, début du 21ème siècle) marquée par une sous-traitance de ces services aux organisations privées, ce qui les a rendus concurrentiels, mais les a détruits aussi.

Les entrepreneurs sociaux constituent l’acteur central de l’IS aux Etats Unis. Les entrepreneurs sont de plus en plus nombreux (surtout après la crise financière internationale de 2008) à agir pour relever les défis socioéconomiques dans le pays grâce à la création de structures spéciales, basées sur l’IS, à la croisée du lucratif et du non lucratif. Il s’agit des entrepreneurs sociaux qui fondent assez souvent des entités du type entreprises sociales. A noter qu’aux Etats Unis, le terme ESS est très peu utilisé. Les gens parlent plutôt d’entrepreneuriat social. Ils partent d’une vision individuelle de l’entrepreneur.

Les facteurs donc qui favorisent l’IS aux Etats Unis sont principalement l’importance et la visibilité aujourd’hui accordées aux IS pour remédier à la détérioration des finances publiques et entretenir les services publics et sociaux. Ajoutons à cela l’engagement de l’administration Obama pour la promotion de l’IS : création par Obama en 2009 du Bureau de l’IS et de la Participation Civique pour soutenir les initiatives socialement innovantes dans le but de faire de l’IS un moteur de développement socioéconomique. Des fonds de soutien financier ont donc été créés : le fonds pour l’IS et le Fonds I3 (Investing in Innovation Fund).

***Exemples d’Innovations Sociales aux Etats Unis :***

* Association Lowcountry Local First : les habitants de Charleston peuvent de plus en plus facilement acheter leurs fruits et légumes en se rendant soit sur un marché, soit directement sur les exploitations agricoles locales, ces lieux d’approvisionnement qui sont en plein développement alors qu’ils avaient presque disparu, grâce notamment au grand travail de formation et de promotion mené par l’association.
* Cityflag : société basée aux États-Unis, elle crée des applications mobiles et des services Web pour accroître la participation des citoyens et conçoit des programmes d'inclusion numérique et d'innovation civique dans les communautés. Sa vision est de créer une relation plus inclusive et transparente entre la société civile et le gouvernement. L’un de ses produits est l’application Cityflag 311, qui permet aux citoyens de devenir des acteurs actifs des problèmes qu’ils rencontrent simultanément dans leurs quartiers.

**2.3. L’Innovation Sociale en Amérique Latine :**

**2.3.1. L’Innovation Sociale au Brésil :**

***De Grandes Innovations Sociales dans un Pays de Contradictions :***

L’économie brésilienne est la 6ème au monde et l’une des 13 économies connaissant un succès remarquable. Ainsi, elle est l’une des économies les plus intéressantes pour les investissements étrangers. Cependant, le Brésil est l’une des nations les plus inégalitaires du monde en matière de revenus (avec 20 millions de personnes très pauvres). Dans le même contexte, une partie importante de sa population n’a pas d’accès aux infrastructures, ni aux services sociaux de base…Pour remédier à cette situation, le pays a mis en place des systèmes parmi les plus importants au monde pour le transfert d’argent en faveur des pauvres (assorti de conditions) et pour la démocratie (le Brésil est un pays de démocratie : vote obligatoire, élargissement des droits sociaux par la nouvelle constitution…). Ces systèmes s’inspirent beaucoup de l’IS, et permettent de créer un environnement propice pour son développement.

***Exemples d’Innovations Sociales au Brésil :***

* Les 2 principaux programmes gouvernementaux de lutte contre la pauvreté et les conditions précaires de vie : Bolsa Familia (BFP) et Beneficio de Prestacao Continuada (BPC) : les femmes perçoivent des allocations mensuelles à condition que leurs enfants fréquentent l’école, que leurs jeunes enfants reçoivent des suppléments en micronutriments, qu’elles-mêmes assistent à des séances d’information sur la nutrition et la santé, et que les membres de la famille effectuent régulièrement des examens médicaux, en plus d’autres actions dans d’autres domaines.
* Banco Palmas : institution de microfinance solidaire du quartier Conjunto Palmeiras à Fortaleza. Elle accorde des prêts en Reais (monnaie nationale) aux projets pour la communauté. Des crédits à la consommation sont également délivrés en Palmas, monnaie sociale. Les Palmas sont échangeables 1 pour 1 par les producteurs qui désirent se fournir en matières premières à l’extérieur du quartier. Les consommateurs qui payent en Palmas à l’intérieur du quartier reçoivent un rabais de 2% à 15% sur le prix normal.

**2.3.2. L’Innovation Sociale au Mexique :**

***L’Innovation Sociale Mexicaine : Un Développement Important, mais avec des Entraves***

Le pays a suivi les mêmes étapes décrites par Laville (2016) pour le développement de l’associationnisme et l’ESS, et donc de manière significative le développement de l’IS. Ces étapes sont les suivantes par ordre croissant : premières formes de solidarité (sociétés précolombiennes), charité par l’Eglise Catholique (300 ans de colonisation), création des institutions publiques (pour les services sociaux), émergence des organisations non lucratives (associations, coopératives…), essor de l’économie sociale (au 19ème siècle), minimisation du rôle des organisations non lucratives (avec l’Etat providence), réduction du rôle de l’Etat providence, et enfin apparition des mouvements sociaux (années 1960, 1970 et 1980) qui ont émergé comme réponse à la précarité causée par le néolibéralisme. Cependant, le pays actuellement ne reconnait pas encore pleinement la notion d’économie solidaire, et fait preuve de beaucoup de faiblesses en matière sociale, ce qui peut, d’un côté, freiner l’avancement de l’IS, et d’un autre côté, constituer un facteur de sa sollicitation.

***Exemples d’Innovations Sociales au Mexique :***

* Oportunidades : est le principal programme de lutte contre la pauvreté au Mexique (financé par le gouvernement) : similaire aux programmes brésiliens Bolsa Familia (BFP) et Beneficio de Prestacao Continuada (BPC).
* Chana Triqui : est une initiative lancée par 4 étudiantes en mode en collaboration avec 10 femmes autochtones de la ville de Mexico qui souhaitaient développer conjointement des accessoires et des produits de mode innovants qui allient leurs capacités et leur connaissance de la tradition. L’objectif est de changer la perception que les consommateurs ont des produits artisanaux, tout en permettant l’amélioration du niveau de vie d’un nombre de femmes de la capitale mexicaine.

**2.4. L’Innovation Sociale en Asie :**

**2.4.1. L’Innovation Sociale en Inde :**

***L’Innovation Frugale :***

L’origine de l’IS en Inde est l’innovation frugale (ou Jugaad en Hindi) qui veut dire faire de son mieux avec moins (de ressources et d’efforts). Les indiens ont toujours eu recours à l’improvisation Jugaad pour trouver des solutions efficaces aux problèmes et alimenter des marchés qui avaient été délaissés par l’innovation traditionnelle. L’Inde est devenue un pôle d’innovation frugale qui codifie également ses créations et les exporte aux pays occidentaux, ce qui en fait un pays qui regorge d’IS. L’innovation frugale n’est pas promue explicitement par les politiques publiques indiennes, mais plusieurs efforts sont déployés pour la soutenir tels que le lancement d’un festival annuel de l’innovation par le Bureau du Président en 2015.

***Exemples d’Innovations Sociales en Inde :***

* Le réfrigérateur portable Chotukool : fonctionne avec des batteries et coûte environ 70 dollars américains seulement (utilisé dans les petites localités rurales).
* La Nano : la micro-voiture de la société Tata, est arrivée sur le marché indien en 2009 à un prix défiant toute concurrence : 2000 dollars américains seulement.
* Les Nano maisons en kit : après l’énorme succès de sa voiture la moins chère du monde (1500 euros), le groupe indien Tata s’attaque au mal-logement des indiens. Il lance en 2012 sa maison en kit, la maison Nano. Cette maison de 20 m2 à 500 euros se compose de portes, fenêtre, toit et murs intérieurs recouverts soit de jute, soit de fibre de coco.

**2.4.2. L’Innovation Sociale au Bangladesh :**

***Une Innovation Sociale Considérable dans un Pays qui Avance :***

En dépit de sa faible croissance économique et ses taux élevés de chômage, le Bangladesh a réussi à améliorer les conditions de vie d’une partie importante de sa population grâce, entre autres, aux IS dans des domaines tels que la santé, notamment en milieu rural. En 2 décennies, 20 millions de bangladais sont sortis de la pauvreté et le nombre de femmes qui travaillent a doublé. La fameuse IS bangladaise Grameen Bank a permis de promouvoir et de faire connaître l’IS au Bangladesh mais aussi dans le monde. Ainsi, les ONG sont nombreuses dans le pays et opèrent souvent de manière socialement innovante. Certaines sont de taille importante et opèrent dans d’autres pays (exemple : BRAC, la plus grande ONG au monde).

De ce fait, les facteurs de succès très remarquable des IS au Bangladesh seraient : 1. la collaboration très étroite du gouvernement avec les structures privées et les ONG, 2. le soutien accordé par le gouvernement à ces ONG dans leurs expérimentations sociales, et 3. la croyance du pays en l’importance d’innover pour résoudre en continu les problèmes sociaux et renforcer son statut de pays en « renaissance ».

***Exemples d’Innovations Sociales au Bangladesh :***

* Grameen-Tenor, Grameen-Veolia, et Grameen-Danone : des Social Businesses résultant de joint-ventures entre la Grameen Bank (entreprise sociale) et des entreprises privées capitalistes (Danone, Veolia, Tenor) pour satisfaire les besoins sociaux de plusieurs individus et groupes défavorisés grâce à des modèles économiques innovants appliqués à des activités dans des secteurs différents.
* Programme de transferts monétaires pour encourager la scolarisation des filles : similaire aux programmes brésiliens Bolsa Familia et Beneficio de Prestacao Continuada.

**2.5. L’Innovation Sociale en Afrique : Cas de l’Afrique du Sud**

***Un Environnement Propice à l’Innovation Sociale:***

« *Necessity is the mother of invention, and in Africa it has been the mother of innovation* ». Cette phrase, que Naadiya MOOSAJEE a incluse dans son article intitulé "Is Africa leading the innovation revolution ? "[[16]](#footnote-16) est plus qu’une citation, c’est une réalité. L’Afrique aujourd’hui innove pour sortir de ses différentes crises. Elle a compris qu’il était temps de profiter de sa jeune population dynamique et de la volonté collective de ses peuples pour avancer grâce à ses différentes ressources, à exploiter cette fois-ci pour elle-même ! Comme exemple, le Rwanda, un pays enclavé d’Afrique de l’Est qui a su faire parler tout le monde de lui et tant que miracle de l’émergence économique et sociale. Une grande partie de ces innovations sont sociales. Pour cause, de faibles moyens technologiques pour le continent noir qui se contente du peu de ressources dont il dispose pour faire plus, faire beaucoup, faire des choses impressionnantes et originales. Toutefois, si l’IS reste encore méconnue conceptuellement et institutionnellement en Afrique, c’est en Afrique du Sud qu’elle a pu faire l’exception. Cependant, l’Afrique du Sud est également confrontée au triple défi de la pauvreté, l’inégalité et le chômage. Elle a l’un des taux de chômage les plus élevés (25%) et elle est l’un des pays les plus inégalitaires : 4% des ménages (c’est-à-dire les ménages les plus riches) reçoivent 32% des revenus totaux, alors que plus de la moitié des sud-africains vivent en dessous du seuil de pauvreté, et plus de 10% vivent dans la pauvreté extrême. Cette tension donc entre un climat propice à l’innovation et des défis sociaux extrêmes, crée un environnement dans lequel de nombreuses opportunités d’innovation ont un impact social implicite, ou en d’autres termes, un environnement très favorable à l’IS.

***Une Exception Africaine en matière d’Innovation Sociale et son Ecosystème :***

Avec la montée de la reconnaissance de l’IS en Afrique du Sud pendant les dernières années, un écosystème et des structures de support de cette innovation ont émergé et se sont renforcés dans le pays. Universités, société civile, entreprises privées, pouvoirs publics…sont tous impliqués dans cet écosystème. A titre d’exemple, Ashoka[[17]](#footnote-17) avait un rôle pionnier dans la promotion de la reconnaissance et la compréhension de l’IS et l’entrepreneuriat social en Afrique du Sud. Des réseaux tels que le African Social Entrepreneurs Network ont aussi commencé à organiser des évènements en faveur de l’IS et l’entrepreneuriat social depuis plusieurs années. Ainsi, des financeurs comme LifeCo UnLtd South Africa ont lancé et investi dans beaucoup d’entreprises sociales, aujourd’hui très réussies dans le pays. Du côté des universités, 2 centres académiques ont fortement contribué à apporter de la légitimité et de la reconnaissance aux personnes et innovations qui opèrent dans les 2 domaines de l’IS et l’entrepreneuriat social en Afrique du Sud : le Network of Social Entrepreneurs au Gordon Institute of Business Science de l’université de Pretoria, et le Bertha Centre of Social Innovation and Entrepreneurship à la Graduate School of Business de l’université du Cap.

***Exemples d’Innovations Sociales en Afrique du Sud :***

* ABALOBI : les communautés de pêcheurs d’Afrique du Sud vivent en profitant pleinement des mers, mais les temps changent. Un nouveau système de quota a été instauré, et menace dorénavant leur mode de vie. Une nouvelle application mobile ABALOBI a été donc introduite pour faciliter la vie professionnelle des petits pêcheurs. Elle sert à rendre chaque étape du processus de pêche à petite échelle plus durable, plus facile à suivre et plus simple à gérer. Qu’il s’agisse d’un journal de bord personnel dans lequel les pêcheurs coproduisent leurs connaissances ou d’un système de contrôle des prises communautaires numérisé, l’application permet aux pêcheurs de trouver plus facilement leurs prises et de bénéficier d’un marché numérique.
* Philippi Village : est un espace collectif dans le quartier pauvre de Philippi dans la ville du Cap, issu de la réhabilitation d’une ancienne cimenterie grâce à des dizaines de conteneurs, créant ainsi un tiers lieu original et convivial. Créé en 2015 grâce aux efforts de plusieurs acteurs de la société civile, Philippi Village a été pensé à l’origine pour offrir un cadre et un espace de travail innovant et chaleureux aux petits entrepreneurs du quartier. Cependant, il est progressivement devenu un vrai modèle d’inclusion territoriale avec des activités très diversifiées. Très rapidement, les 50 conteneurs prévus initialement n’ont pas suffi pour tous les incubateurs, les salles de réunions, les ateliers d’artistes, et les autres activités du village : bibliothèque, coffee shop…

**3. Synthèse Globale et Enseignements Tirés :**

***L’Innovation Sociale : Une Nécessité…***

Partant de la simple définition la plus courante de l’IS en tant que réponse inédite aux besoins sociaux non satisfaits par le marché et/ ou l’Etat au profit des individus et groupes souffrant de plusieurs formes de vulnérabilité et de précarité, cette innovation semble avoir un rôle consensuel dans la remédiation aux maux des sociétés dans plusieurs domaines (santé, éducation, défense des droits humains, protection de l’enfance…) partout dans le monde.

***…Pressante dans un Monde en Pleines Crises et Mutations…***

La situation actuelle que connait le monde sur tous les niveaux : économique, social, politique, environnemental…est le résultat de la succession de différentes crises survenues depuis le siècle dernier, telles que la crise des années 1970 (chocs pétroliers), la crise des années 1980 et 1990 (crise de l’emploi et de l’État providence) …, et plus particulièrement la nouvelle crise financière internationale de 2008/2009. Ceci a produit des défis très pressants, et qui sont dans la plupart des cas sociaux : chômage, criminalité, vieillissement de la population, pauvreté, exclusion…Dans ces conditions, des solutions efficaces doivent être trouvées, surtout si nous prenons en compte l’affectation par la crise des budgets publics destinés aux secteurs sociaux, ces derniers qui ne séduisent pas non plus les investisseurs privés. Cependant, les solutions recherchées ne doivent pas s’inscrire dans le cadre de la croissance économique capitaliste. Cette dernière était en grande partie responsable de la misère des peuples au nom de la modernité et la liberté. Les solutions souhaitées sont celles qui mettent l’Homme et la satisfaction de ses besoins socioéconomiques au centre de leurs intérêts, celles qui sortent de l’ordinaire, qui sont inédites, originales, et qui représentent des opportunités économiques et sociales. Il s’agit, bien clairement, de l’IS.

***…Pour Tous Les Pays…***

Tout pays donc soucieux du bien-être de son peuple dans ces conditions actuelles de crises a intérêt à faire appel à de nouveaux modèles alternatifs de développement basés sur l’IS. Par exemple, dans une Europe en pleine dynamique de mutations économiques, sociales, politiques et culturelles, l’IS a été inscrite dans sa stratégie Europe 2020 pour la croissance et l’emploi. Dans ce contexte, la Commission Européenne fournit beaucoup d’efforts pour promouvoir l’IS en Europe. Elle a entrepris une panoplie d’actions, de projets et de réalisations en faveur d’une Europe solidaire et en bonne cohésion sociale grâce à l’IS : 1. The Integrated Lisbon Guidelines for Growth and Jobs (2005-2008) : où l’IS est favorisée pour créer de l’emploi au profit de personnes défavorisées, 2. The Sustainable Development Strategy for an Enlarged European Union : où l’IS a un rôle central dans la réalisation de changements économiques, sociaux, politiques, et au niveau des modes de vie et de consommation…en Union Européenne, 3. La politique des consommateurs où sont pris en compte les besoins de ces derniers, surtout les plus défavorisés, pour bien les servir grâce à des produits spécifiques issus de l’IS…

***…Ce qui Requiert la Définition et le Renforcement de son Ecosystème.***

L’Union Européenne, ou l’Europe en général, ne sont pas les seules à compter sur l’IS. Notre travail empirique d’analyse et de comparaison inter-pays révèle 2 réalités : 1. L’IS peut exister partout : en Europe, en Amérique, en Asie, en Afrique et ailleurs. Elle existe dans des pays pauvres et d’autres riches, dans des pays en voie de développement et d’autres avancés, dans des pays dépourvus de ressources et d’autres industrialisés…Bref, elle existe là où elle peut servir l’Homme à quelque chose, car partout il y a des problèmes, partout « l’imparfait se conjugue avec le parfait ». L’IS est omniprésente dans l’espace et aussi dans le temps. Si aujourd’hui des efforts de conceptualisation sont déployés pour la reconnaître en tant que concept qui a ses définitions et ses fondements théoriques, l’IS a bien existé depuis très longtemps, avant même que le concept de l’IS ne soit officiellement formalisé en 1970. Les organisations ouvrières en Europe au 18ème siècle ou encore les familistères de Godin au 19ème siècle en sont des exemples parlants. 2. L’IS n’a pas le même succès dans tous les pays. En d’autres termes, tous les pays n’ont pas la « chance » ni la capacité d’avoir un écosystème solide de l’IS qui renforce celle-ci et en fait un véritable vecteur de développement socioéconomique. Avoir un tel écosystème (solide) est tributaire de plusieurs conditions. Tout d’abord, connaître l’IS et reconnaître son rôle dans la dynamique de développement socioéconomique. Ceci requiert des actions de sensibilisation sur l’IS et ce qu’elle peut apporter. Ensuite, il faut mettre en avant l’IS en faveur de l’agenda du développement dans tous les domaines. Pour ce faire, une volonté collective est nécessaire, avec l’appui des pouvoirs publics, et l’adhésion de plusieurs types d’acteurs : privés, sociaux, internationaux…L’éducation et la recherche constituent également une condition qui peut contribuer fortement à la favorisation de l’IS. Eduquer à l’innovation donnerait des générations éveillées, qui innovent et qui sont conscientes du rôle que peut jouer l’entrepreneuriat, notamment social, dans la dynamique du développement. Ainsi, l’éducation permet d’avoir les compétences nécessaires, souvent difficiles à trouver, pour une vraie production de l’IS. Du côté de la recherche, les efforts académiques permettent de produire et diffuser des savoirs sur l’IS et les moyens de sa promotion. Une autre condition est nécessaire, à savoir l’offre d’un soutien opérationnel diversifié pour les innovateurs sociaux, afin de les aider dans ce qu’ils font, et ce, grâce aux incubateurs et accélérateurs, et d’autres organisations similaires. Le soutien concerne l’offre de financements, l’instauration d’un cadre juridique et réglementaire convenable, le conseil en management, et autres.

**Troisième Partie : Essai de Présentation de l’Ecosystème de l’Innovation Sociale au Maroc**

Nous explorerons dans la présente partie la littérature existante sur le sujet de l’IS au Maroc. Ceci nous permettrait de constater sa grande maigreur. Nous commencerons par un exposé des différents problèmes et revendications sociaux que connait le Maroc depuis plusieurs années, et qui expriment le besoin en une croissance inclusive pour pouvoir y répondre. Les acteurs de cette croissance sont ceux de l’ESS et l’entrepreneuriat social, c’est-à-dire les acteurs les plus concernés par l’IS, ou qui sont censés le plus innover socialement. L’IS a donc un rôle dans la croissance inclusive et le développement socioéconomique au Maroc. Nous verrons également que le Maroc regorge d’expériences originales d’IS. Tout cela nous permettrait de dresser le visage de l’écosystème de l’IS au Maroc, composé de plusieurs acteurs : innovateurs sociaux, incubateurs d’IS, structures d’appui à l’IS…

**1. Problèmes Sociaux, Revendications Citoyennes, et Besoin en Croissance Inclusive au Maroc :**

**1.1. Problèmes Sociaux et Revendications Citoyennes au Maroc :**

Depuis que Mohammed VI a accédé sur le trône du royaume en 1999, les citoyens attendent de lui, en tant que « roi des pauvres », une prise en charge optimale de la question sociale : pauvreté, vulnérabilité, insécurité sociale, manque d’accès aux services de la santé et l’éducation…Ces problèmes poussent un nombre de jeunes et de diplômés à immigrer (notamment par voie clandestine), à constituer des mouvements de revendication…10 ans plus tard, la situation n’a pas changé (Catusse, 2011). Les revendications sociales s’intensifient alors, notamment à l’occasion du printemps arabe à partir de 2011. Le mouvement 20 Février a également émergé dans ce contexte, sans oublier les mobilisations de Sidi Ifni (au Sud du pays) en 2008… (Benidir, 2010). Cette situation a fait que la question sociale s’est posée à partir des années 2000 et a réclamé une croissance plutôt inclusive pour pouvoir la prendre en charge (Catusse, 2011).

**1.2. Besoin d'une Croissance Inclusive au Maroc :**

La croissance économique que le Maroc a connue jusqu’à 2010 a contribué à la baisse du taux de pauvreté (mais pas les inégalités sociales), du taux de chômage (mais les conditions de travail, surtout des jeunes, restent précaires), du taux d’ignorance (mais le système éducatif marocain reste très mal classé mondialement) (CESE, 2015). Cette croissance n’a pas amélioré non plus les égalités entre les deux sexes, ni la situation du secteur de la santé, ou encore les disparités entre milieux urbain et rural (CESE, 2015). Face aux limites des secteurs public et privé, l’ESS vient donner un nouveau souffle à la croissance socioéconomique (Beurion, 2016). Avec ses organisations socialement innovantes, l’ESS essaye d’inclure plus de personnes, d’entreprises et de territoires dans une croissance économique au profit d’un développement social et humain (CESE, 2015), de même pour l’entrepreneuriat social dont les acteurs sont parmi ceux les plus concernés par l’IS.

**1.3. Acteurs de la Croissance Inclusive : des Acteurs Socialement Innovants**

Les acteurs de la croissance inclusive au Maroc sont ceux de l’ESS et l’entrepreneuriat social, et vu que ces derniers sont les acteurs les plus concernés par l’IS, ou qui sont censés le plus la pratiquer, comme cité précédemment, nous déduisons qu’il existe une relation très forte entre croissance inclusive et IS au Maroc, où la deuxième permet d’atteindre la première. Prenons le cas des coopératives. Elles constituent un acteur capital et majeur du tiers secteur (ESS, entrepreneuriat social) au Maroc. Pour l’ESS marocaine, il s’agit de la principale composante en termes de contributions économiques (CESE, 2015). Nous pouvons donner quelques exemples de la contribution du modèle coopératif à la cohésion sociale et la croissance inclusive au Maroc. Ils visent par-là l’intégration dans la vie sociale de certaines catégories défavorisées de personnes (femmes, jeunes…) (Azenfar, 2017). Nous pouvons parler de l’INDH[[18]](#footnote-18) qui a eu comme forme organisationnelle privilégiée les coopératives, le développement d’une agriculture solidaire dans le cadre du plan agricole Maroc Vert… (Azenfar, 2017).

**2. Des Innovations Sociales Marocaines :**

Commençons par le commencement, ou par l’innovation qui va prouver que le Maroc a connu l’IS depuis très longtemps, avant même la formalisation du concept en 1970. Il s’agit de la gestion coutumière des ressources naturelles dans la vallée des Aït Bouguemez[[19]](#footnote-19), qui est une ancienne gestion socialement innovante. L’accès aux ressources naturelles dans la vallée, l’exploitation des terres, les élevages…sont organisés au sein de chaque communauté/ « douar » ou entre les communautés selon des accords (Romagny, 2008). Le mode traditionnel de gestion des ressources naturelles dans la vallée, le plus marquant et le plus socialement innovant, est l’Agdal, un arsenal réglementaire basé sur 4 principes : un « espace-ressources » délimité (par de simples pierres), des institutions locales gestionnaires (Taqbilt[[20]](#footnote-20), Jmaâa[[21]](#footnote-21)), un corpus de règles d’accès et d’usage (règles collectives et sanctions en matière d’exploitation des ressources naturelles de l’Agdal), et des croyances spécifiques (abondance de ressources, lieu clos et protégé, valeurs religieuses et traditionnelles) (Romagny, 2008).

Plus récemment, d’autres IS ont vu le jour au Maroc. Nous en présenterons 2 que nous considérons comme des IS marquantes et originales :

* **Marocopedia :** À mi-chemin entre musée digital et Web TV documentaire, Marocopedia est la première plateforme dédiée à la numérisation du patrimoine marocain dans toute sa diversité. Ses équipes sillonnent le pays pour parler à des gens, rencontrer des spécialistes…afin de répertorier, conserver, et mettre en valeur notre patrimoine dans une plateforme électronique accessible à tous, et gratuitement.
* **Go Energyless :** Est une entreprise sociale qui conçoit, produit et fournit des solutions sans électricité pour améliorer la qualité de vie de ses clients. Ses produits sont durables et économiques en énergie. Le 1er est un refroidisseur à faible coût composé d'argile, de sable et d'autres matériaux naturels, conçu pour répondre aux besoins des habitants des zones rurales qui n'ont pas accès aux solutions de réfrigération conventionnelles.

**3. Ecosystème de l’Innovation Sociale au Maroc :**

Outres les innovateurs sociaux, une pluralité d’autres acteurs forment l’écosystème de l’IS au Maroc : les pouvoirs publics, les structures d’appui, les financeurs… A noter que, à notre connaissance, et d’après nos différentes recherches documentaires, aucun travail académique ne s’est penché sur l’étude de cet écosystème. Elamrani et Lemtaoui (2016) ont essayé de faire une présentation de l’écosystème marocain de l’entrepreneuriat social, et vu la très grande convergence de ce concept (entrepreneuriat social) avec celui de l’IS, nous pouvons nous inspirer (entre autres) de l’article de ces 2 auteurs pour proposer une vue d’ensemble des acteurs et des éléments constitutifs de l’écosystème de l’IS pour le cas du Maroc.

Nous identifions 5 types d’acteurs qui composent l’écosystème de l’IS au Maroc : 1. Les innovateurs sociaux, 2. Les pouvoirs publics, 3. Les structures d’appui et les incubateurs/ accélérateurs : directs et indirects, 4. Les financeurs, et 5. Les bénéficiaires et sympathisants.

**3.1. Les Innovateurs Sociaux et les Bénéficiaires et Sympathisants :**

Les innovateurs sociaux particulièrement, et les bénéficiaires et sympathisants, constituent la principale composante de l’écosystème de l’IS, sans lesquels cette innovation n’aurait pas eu lieu. Il s’agit des acteurs qui produisent, qui consomment et qui soutiennent l’IS.

Au Maroc comme ailleurs, les innovateurs sociaux sont des personnes physiques, des groupes, ou encore des personnes morales. Comme exposé plus haut, nous avons pu innover socialement au Maroc dans plusieurs domaines, et depuis très longtemps. Nos innovateurs sociaux appartiennent aux trois secteurs de l’économie : économie marchande (secteur privé), économie non marchande (secteur public) et économie non monétaire (tiers secteur). Ainsi, ils peuvent, pour atteindre leurs objectifs sociaux et humains, exercer des activités marchandes basées sur des opérations économiques, comme ils peuvent avoir un fonctionnement purement social, ou encore hybride, rassemblant l’économique et le social. Pour les bénéficiaires, il s’agit des individus et groupes défavorisés, souffrant de plusieurs formes de vulnérabilité et de précarité ayant pour cause principale la pauvreté, même si le Maroc a réalisé des avancées très considérables en matière des efforts déployés pour baisser ses taux[[22]](#footnote-22). Pour ce qui est des sympathisants, ils désignent toute personne physique ou morale qui contribue d’une manière ou d’une autre à l’appui à l’IS au Maroc. Les sympathisants peuvent être des volontaires, des bénévoles, des consommateurs (par exemple des produits d’une coopérative féminine pour les femmes démunies), le grand public, ou encore des médias.

**3.2. Les Structures d’Appui et les Incubateurs/ Accélérateurs : Directs et Indirects**

Les structures d’appui et les incubateurs/ accélérateurs de l’IS sont des entités qui offrent différentes formes de soutien pouvant contribuer à la réussite des projets d’IS : financement, services de gestion, attraction de nouveaux clients, conseil en investissement, et plus encore. Certains d’entre eux sont des organisations sans but lucratif et peuvent adopter des statuts de l’ESS. Au Maroc nous distinguons 2 types de structures : les structures d’appui et d’incubation/ accélération directs et indirects. Celles du 1er groupe affichent clairement dans leurs noms et missions leur dévouement pour la promotion de l’IS au Maroc, tandis que celles du 2ème groupe sont plutôt orientées vers les entrepreneurs sociaux qui innovent (technologiquement et/ ou socialement) pour s’attaquer aux problèmes de leurs communautés et de la société, ce qui en fait des organisations indirectement au service de l’IS marocaine. Les principales structures du premier groupe sont le centre HUB d’IS de l’association ES.Maroc.Org, MCISE (Moroccan Center of Innovation and Social Entrepreneurship), et INCO Scholar (premier accélérateur universitaire d’IS au Maroc). Dans le deuxième groupe, nous retrouvons principalement : Enactus Maroc et l’incubateur Espace « Bidaya ».

**3.3. Les Pouvoirs Publics et les Financeurs :**

Outre le rôle qu’ils jouent en tant que producteurs d’IS au Maroc (exemples : le programme « Tayssir », les écoles communautaires, le Régime d’Assistance Médicale RAMED…), les pouvoirs publics ont aussi un rôle dans le financement et l’assistance et soutien à l’IS. L’exemple le plus illustrant est celui de l’INDH conçue pour répondre à une multitude d’objectifs grâce à des actions traduites par des programmes spécifiques principalement basés sur l’orientation des personnes démunies vers la prise d’initiative personnelle et la pratique de l’IS dans le cadre d’un entrepreneuriat socialement innovant capable de répondre à leurs besoins sociaux et socioéconomiques (De Miras, 2007). L’INDH est gouvernée par des instances publiques, aux niveaux national et régional.

Pour les financeurs de l’IS, les banques et les institutions financières conventionnelles sont absentes. Pour cause, l’IS est encore un concept nouveau et méconnu de la plupart des acteurs du secteur financier, incapables d’apprécier ses rendements et maitriser les risques qui en découlent. Il reste le soutien que propose l’Etat et les structures d’appui et les incubateurs/ accélérateurs, ainsi que les financements accordés par certaines organisations, orientées beaucoup plus entrepreneuriat social, telles que : Impact Lab, Samala & Co, la fondation Drosos, l’agence allemande de coopération internationale (GIZ), Maroc Invest…

Le tableau suivant récapitule les acteurs qui composent l’écosystème marocain de l’IS :

**Tableau 1 : Ecosystème de l’Innovation Sociale au Maroc**

|  |  |
| --- | --- |
| **Catégories** | **Exemples** |
| **Innovateurs sociaux** | Association Solidarité Féminine, Institution Tahar SEBTI, Association Zero Hunger, Centre Noor, Amaz, Association Al Ikram, The Anou, Djebli Club… |
| **Pouvoirs publics** | INDH, secrétariat d'Etat chargé de l'artisanat et de l'économie sociale, Maroc Taswiq, office de développement de la coopération (ODCO)… |
| **Structures d’appui et d’incubation/ accélération directs** | Centre HUB d’IS de l’association ES. Maroc.Org, MCISE, INCO Scholar |
| **Structures d’appui et d’incubation/ accélération indirects** | Enactus Maroc, Espace « Bidaya »… |
| **Financeurs** | Structures d’appui et les incubateurs/ accélérateurs d’IS, Etat, Impact Lab, Samala & Co, fondation Drosos, agence allemande de coopération internationale (GIZ), agence canadienne de développement international, Maroc Invest, Réseau Maroc Entreprendre… |
| **Bénéficiaires** | Individus défavorisés, groupes défavorisés |
| **Sympathisants** | Volontaires, bénévoles, consommateurs, grand public, médias…  **Source : Auteurs** |

**Conclusion :**

Le présent article était l’occasion de mettre le point sur l’IS, ce concept en vogue actuellement mais qui reste pourtant méconnu. L’IS est un moyen au service de plusieurs acteurs (citoyens, pouvoirs publics, organisations du tiers secteur, entreprises privées…) soucieux du bien-être et de la cohésion sociale de nos sociétés, en s’attaquant à leurs maux qui peuvent résulter de la négligence, par l’Etat et/ ou le marché, voire le tiers secteur, des besoins sociaux et socioéconomiques des individus et populations souffrant de plusieurs types de vulnérabilités. Ne pas connaître donc l’IS, et ne pas lui donner tout l’intérêt qu’elle mérite dans la recherche scientifique, ne peut que nous priver d’un véritable outil de développement socioéconomique dans une ère où le capitalisme et les systèmes politiques et sociaux dans le monde créent beaucoup de problèmes dans tous les domaines, et ne parviennent pas à les résoudre. Au contraire, ils les aggravent ! Le constat est très négatif dans un pays tel que le Maroc, où le besoin est encore plus grand et urgent en IS : 4 thèses de doctorat uniquement était en cours de préparation en 2018 dans les centres publics d’études doctorales (comme cité plus haut). Notre travail de recherche documentaire que nous avons réalisé en deux temps contribuerait sans doute à l’alimentation du répertoire des travaux de recherche sur l’IS, surtout ceux qui portent sur l’étude du cas du Maroc, très peu nombreux à l’heure actuelle.

Les résultats de notre travail montrent que l’IS est une nécessité pressante dans un monde en pleines crises économiques et mutations sociales, politiques et culturelles profondes, et ce, pour tous les pays, ce qui requiert la définition et le renforcement de son écosystème grâce à : 1. Connaître l’IS et reconnaître son rôle dans la dynamique de développement socioéconomique, 2. Mettre en avant l’IS en faveur de l’agenda du développement dans tous les domaines, 3. Encourager l'éducation et la recherche en IS , et 4. Offrir un soutien opérationnel diversifié pour les innovateurs sociaux grâce aux incubateurs et accélérateurs et d’autres formes d’organisations similaires. Pour le cas du Maroc, nous avons présenté l’écosystème de l’IS comme un ensemble d’acteurs répartis en 7 catégories : 1. Les innovateurs sociaux, 2. Les pouvoirs publics, 3. Les structures d’appui et d’incubation/ accélération directs, 4. Les structures d’appui et d’incubation/ accélération indirects, 5. Les financeurs, 6. Les bénéficiaires, et 7. Les sympathisants. Ils œuvrent tous pour réaliser une croissance plutôt inclusive, capable de contenir nos problèmes et revendications sociaux actuels, grâce à la production, l’appui ou le soutien d’actions, de projets et d’activités socialement innovants dans plusieurs domaines.

**Bibliographie :**

* Alcalde, B., (2011), Analyse comparative des initiatives de l’économie sociale et solidaire (Mexique-France), communication aux XIème Rencontres du RIUESS, Poitiers, 15-17 Juin.

AVISE, (2012), "L’innovation sociale en Europe : Politiques européennes et pratiques d’innovation sociale dans trois Etats membres", *Les repères de l’AVISE*, N°5, 20p.

Azenfar, A., (2017), Chapitre 7 : Quelle contribution du système coopératif à la cohésion sociale au Maroc ? dans SAAF, A., (dir.), Cohésion Sociale, Institutions et Politiques Publiques, OCP Policy Center, Rabat, pp. 139-158.

* Benidir, M., (2010), "Leaders associatifs et élus locaux au Maroc : épreuves de face-à-face et controverse dans les arènes du développement", *Politique africaine*, N° 120, pp. 87-104.

Besançon, E., et Guyon, T., (2013), Chapitre II : Les principes et approches de l’innovation sociale", dans Besançon, E., et al., L’innovation sociale : Principes et fondements d’un concept, Paris, L’Harmattan.

* Beurion, L., (2016), "L’impact économique des politiques sociales législatives au sein de la gestion des établissements médico-sociaux", Cnam, Université Paris.

Bouchard, C., (1999), Recherche en sciences humaines et sociales et innovations sociales, Contribution à une politique de l’immatériel, CQRS, Québec, les Publications du Québec.

Bouchard, M.-J., et Levesque, B., (2010), "Économie sociale et innovation. L’approche de la régulation au cœur de la construction québécoise de l’économie sociale", *Cahiers du CRISES,* Collection Études théoriques, N° ET1103, 46p.

* Catusse, M., (2011), "Le « social » : une affaire d'Etat dans le Maroc de Mohammed VI", *Confluences Méditerranée,* N° 78, Editions L’Harmattan, pp. 63-76.
* CESE (Conseil Economique, Social et Environnemental), (2015), Rapport : Economie Sociale et Solidaire, Un levier pour une croissance inclusive, 133p.

Chambon, J.L., et al., (1982), Les innovations sociales, Paris, Presses Universitaires de France, Collection Que sais-je, 127 p.

Cloutier, J., (2003), "Qu’est-ce que l’innovation sociale ? ", *Cahier du CRISES*, Collection Etudes théoriques, N° ET0314, 60 p.

* De Miras, C., (2007), "INDH et économie solidaire au Maroc pour un accès élargi à l'eau et à l'assainissement", *Revue Tiers* *Monde,* N° 190, pp. 357-377.
* Dichampt, R., (2017), "L’innovation sociale veut sa French Tech", dans, Baromètre 2017 de l’entrepreneuriat social, Convergences, 5ème édition, p.6.
* Elamrani, J., et Lemtaoui, M., (2016), Evaluation d’impact des entreprises sociales au Maroc : Etude exploratoire, Communication au 13ème Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME, Institut de recherche sur les PME, Canada.
* Emploi et Développement Social Canada, (2018), Pour l’innovation inclusive : Nouvelles idées et nouveaux partenariats pour des collectivités plus fortes, publication du ministère canadien de l’emploi et du développement social, pp. 24-50.
* Fontan, J.-M., (2008), "Développement territorial et innovation sociale : l’apport polanyien", *Interventions économiques*, N° 38.
* Harrisson, D., et Vezina, M., (2006), "L’innovation sociale, une introduction", *Public and Cooperative Economics*, Vol 77, N° 2, pp. 129-139.
* Haut-Commissariat au Plan et la Banque Mondiale, (2017), Pauvreté et prospérité partagée au Maroc du troisième millénaire, 2001 -2014, 80p.
* Keita, B., (2004), L'irrigation dans la vallée des Aït Bouguemez (Haut-Atlas central) : quelles articulations entre la dynamique de gestion locale coutumière et la mise en œuvre de la gestion participative de l'irrigation ? Mémoire, IAV Hassan II, Rabat, 237 p.
* Klein, J.-L., et al., (2009), "L’innovation sociale au Québec : un système d’innovation fondé sur la concertation", *Cahiers du CRISES*, collection Etudes théoriques, N° ET 0907.
* Kiggundu, M., (2012), "La lutte contre la pauvreté et le changement social progressif au brésil : enseignements destinés aux autres", *Revue Internationale des Sciences Administratives*, Vol. 1, N° 4, pp. 785-808.
* Lakomski-Laguerre, O., (2006), "Introduction à Schumpeter", *L’économie politique*, N° 29, pp. 82-98.
* Laville, J.-L., (2016), *L'économie sociale et solidaire : Pratiques, théories et débats, Une synthèse majeure*, Paris, Editions Points, 480p.
* Marino, M., et Vincent, S., (Dir.), (2009), Innovation sociale et politiques publiques : l’expérience de la Grande Bretagne, Compte rendu du voyage d’étude, 47p.
* Meldrum, B., et Bonnici, F., (2018), How to grow social innovation in South Africa, dans Howaldt, J., et al., (Dir.), Atlas of social innovation. New practices for a better future, Dortmund, TU Dortmund University, pp. 147-149
* Montgomery, T., (2016), "Are Social Innovation Paradigms Incommensurable? ", *Voluntas*, Vol 27, N° 4, pp. 1979-2000.

Mulgan, G., et al., (2007), Social Innovation: what it is, why it matters and how it can be accelerated, Said Business School, University of Oxford, Oxford.

* Nicholls, A., et Murdock, A., (2012), The nature of social innovation, dans Nicholls, A., et Murdock, A., (Eds.), Social innovation: Blurring boundaries to reconfigure markets, Basingstoke and New York: Palgrave Macmillan, pp. 1-30.
* Nine, Z., et Chen, H., (2016), "Cultivating Social Innovations: Lessons from the Bangladesh Case", *Open Journal of Social Sciences*, Vol. 4, N° 5, pp. 54-61.

Prabhu, J., et Radjou, N., (2015), L’innovation frugale : Comment faire mieux avec moins, Paris, Diateino, 378p.

* Richez-Battesti, N., et al., (2012), "L'innovation sociale, une notion aux usages pluriels : Quels enjeux et défis pour l'analyse ? ", *Innovations*, N° 38, pp. 15-36.

Romagny, B., et al., (2008), "La gestion des ressources naturelles dans la vallée des Aït Bouguemez (Haut Atlas) : la montagne marocaine à la recherche d'innovations institutionnelles ", *Mondes en développement* N° 141, pp. 63-80.

* Rousselle, M., (2011), L'innovation sociale : au-delà du phénomène, une solution durable aux défis sociaux, Pour la Solidarité (Think Tank), Working Paper.
* SIC (Social Innovation Community), (2014), Social Innovation in France, 11p.
* UNESCO, (2015), Rapport sur la science vers 2030, Paris, Collection Ouvrages de référence de l’UNESCO, 280p.
* Veisseire Nelson, C., (2014), "Innovation sociale : partout dans le monde et à Charleston aussi", dans blog La Box de l‘ESS – Alumni Sciences Po Paris.

1. Définition basée sur les travaux du CRISES (Centre de Recherche sur les Innovations Sociales de l’université de Québec à Montréal). [↑](#footnote-ref-1)
2. A titre illustratif, en 2018, 4 thèses de doctorat uniquement étaient en cours de préparation au Maroc sur l’IS (Source : OTROHATI/ IMIST, 2018). OTROHATI est un répertoire des thèses en cours de préparation au Maroc dans les centres publics d’études doctorales, géré par l’IMIST (Institut Marocain de l’Information Scientifique et Technique). La recherche dans le répertoire a porté sur les thèses ayant l’expression « Innovation Sociale » dans leurs titres. [↑](#footnote-ref-2)
3. RQIS : Réseau Québécois en Innovation Sociale. [↑](#footnote-ref-3)
4. BoP: Bottom of the Pyramid. [↑](#footnote-ref-4)
5. Grameen Bank : 1ère institution financière de microcrédit dans le monde, établie au Bangladesh. [↑](#footnote-ref-5)
6. EMES : Réseau européen des chercheurs sur l’Emergence de l’Entreprise Sociale. [↑](#footnote-ref-6)
7. Logique Bottom-up : logique caractérisant les actions allant du bas vers le haut, c’est-à-dire initiées par des personnes défavorisées. [↑](#footnote-ref-7)
8. Principalement : France (SIC (2014), Dichampt (2017)), Grande Bretagne (Marino et Vincent (Dir.) (2009)), Canada (Emploi et Développement Social Canada (2018)), Etats Unis (Veisseire Nelson (2014), Rousselle (2011)), Brésil (Kiggundu (2012)), Mexique (Alcalde (2011)), Inde (UNESCO (2015)), Bangladesh (Nine et Chen (2016)), Afrique du Sud (Meldrum et Bonnici (2018)). [↑](#footnote-ref-8)
9. Avise est un organisme intermédiaire français du Fonds Social Européen (FSE). Elle a pour mission de développer l’ESS et l’IS en accompagnant les porteurs de projets et en contribuant à structurer un écosystème favorable à leur développement. Créée en 2002, Avise a le statut d’une agence collective d’ingénierie qui travaille avec des institutions publiques et des organisations privées soucieuses de contribuer à l’intérêt général. [↑](#footnote-ref-9)
10. Coopératives d’Activité et d’Emploi. [↑](#footnote-ref-10)
11. Sociétés Coopératives. [↑](#footnote-ref-11)
12. Panorama réalisé par Avise avec le soutien de la Caisse des Dépôts de France et du Fonds Social Européen. [↑](#footnote-ref-12)
13. Est une stratégie dont l’objectif est l'amélioration des indicateurs de développement durable en matière de croissance, d'emploi et de protection de l'environnement tout en augmentant la compétitivité de l'Europe au niveau mondial. [↑](#footnote-ref-13)
14. Organisations Non gouvernementales. [↑](#footnote-ref-14)
15. Grande école de commerce canadienne. [↑](#footnote-ref-15)
16. Publié le 19/01/2016 sur le site internet du Forum Economique Mondial. [↑](#footnote-ref-16)
17. L’association Ashoka est une organisation internationale, apolitique, non confessionnelle et sans but lucratif, fondée en 1980 en Inde par Bill Drayton. Son siège est aux Etats Unis (Arlington). Elle œuvre pour promouvoir l’entrepreneuriat social dans le monde, et propose un soutien diversifié aux entrepreneurs sociaux innovants dans le but d’augmenter leur impact sur la société dans des domaines tels que la santé, l’éducation, l’environnement… [↑](#footnote-ref-17)
18. INDH : L’Initiative Nationale pour le Développement Humain. [↑](#footnote-ref-18)
19. La vallée des Ait Bouguemez se situe dans le haut atlas central au Maroc, dans la province d’Azilal. Elle abrite une population de 15000 habitants répartis sur 30 villages (Keita, 2004). [↑](#footnote-ref-19)
20. Taqbilt : fait référence à l’organisation et la gestion de la vie sociale en tribu. [↑](#footnote-ref-20)
21. Jmaâa : fait référence au mode de délibérations et d’entente sur un sujet ou une décision au niveau d’une tribu ou un groupe d’individus. [↑](#footnote-ref-21)
22. Le taux de pauvreté au Maroc est passé de 15,3% en 2001 à 4,8% en 2014, selon une étude du Haut-Commissariat au Plan et la Banque Mondiale (2017). [↑](#footnote-ref-22)